

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE LOCAL POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DES BORNES DE DÉLIMITATION FONCIÈRE

Réf n° 2026-026-CHS

1. Contexte

HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar, à travers le projet Vaiavy Miriaka, vise à renforcer l'autonomisation économique des femmes de la Région SAVA. Le projet appuie la sécurisation foncière, l'amélioration des moyens de subsistance, le renforcement des capacités entrepreneuriales, l'accès aux ressources financières et aux compétences afin de favoriser l'engagement des femmes dans les activités socio-économiques, leur implication dans la vie communautaire ainsi que leur contribution à la conservation de l'Aire Protégée COMATSA (Corridor Marojejy Anjanaharibe Sud Tsaratanàna).

La sécurisation foncière occupe une place stratégique, car elle conditionne la stabilité des ménages, la prévention des conflits et la valorisation durable des terres agricoles. Dans ce cadre, le projet prévoit la sécurisation de 300 parcelles de production appartenant aux bénéficiaires, mise en œuvre en partenariat avec le service foncier compétent régional et locale, ainsi que Communes Rurales d'intervention. Une première vague de sécurisation foncière a été lancée en 2025 et a abouti à la délivrance de 100 certificats fonciers qui sont actuellement en phase de transformation en titres fonciers. Une deuxième vague de sécurisation foncière est en cours, avec un objectif de 200 parcelles sécurisées. Cette seconde vague est en phase de reconnaissance locale.

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du processus, la pose des bornes constitue une étape clé réglementaire. À cet effet, HELVETAS recherche un prestataire local pour fournir et livrer les bornes de délimitation foncière, conformes aux normes techniques et aux exigences de qualité définies par le service topographique.

2. Objectifs, résultats et livrables attendus

2.1. Objectif général

L'objectif est de fournir et livrer 2 149 bornes de délimitation foncière, conformes aux normes techniques de qualité et de durabilité, afin d'assurer une matérialisation fiable et pérenne des limites des parcelles et de soutenir efficacement la mise en œuvre du processus de sécurisation foncière.

2.2. Objectifs spécifiques

- Fournir des bornes de délimitation de qualité, conformes aux normes techniques et la durables ;
- Livrer les bornes dans les délais fixés et sur les sites indiqués par le projet.

2.3. Livrables attendus

- 2 149 bornes de délimitation foncière conformes aux normes techniques sont livrées

3. Modalités de livraison

NB : Les trois lots sont indivisibles. Et La répartition des bornes par fokontany sera communiquée au fournisseur en amont de la livraison.

4. Spécification technique des bornes :

- En béton résistant
- Forme : Pyramide tronquée à base carrée avec :
 - o Hauteur : 60 cm
 - o Base inférieure : carré de 18 cm × 18 cm
 - o Face supérieure : carré de 10 cm × 10 cm
 - o Faces latérales : 4 trapèzes reliant les deux carrés
- Mention « IF » sur l'une des faces

5. Soumission

5.1. Profil du soumissionnaire

Le fournisseur devra répondre aux critères suivants :

- Expériences dans la fourniture de biens et services ;
- Capacité de transporter et livrer dans les fokontany ;
- Exercer ses activités dans le district Andapa ;
- Conformité administrative et légale et possession de NIF et STAT ;
- Engagement qualité : S'engager à remplacer toute borne non conforme ou défectueuse.

5.2. Conditions de soumission

La concurrence est ouverte aux fournisseurs formels, administrativement en règle, résidant dans la Région SAVA.

Les trois lots sont indivisibles et font l'objet d'une attribution unique.

Les fournisseurs intéressés sont invités à déposer :

- 1) Une proposition financière mentionnant le coût unitaire de chaque borne et le cout de livraison par site.
- 2) Une copie de Carte d'Identification Fiscale et d'une carte Statistique.
- 3) Les soumissionnaires devront également préciser dans leur offre les délais de livraison des bornes.
- 4) Lettre d'engagement de remplacement des bornes défectueuses.

LOT	OBJET	Commune
LOT 01	Confection de 565 bornes et livraisons dans les fokontany : Ambavala ; Antanimbaribe ; Manirirano ; Amboditrohy	AMBALAMANASY II
LOT 02	Confection de 970 bornes et livraisons dans les fokontany : Ambodivoara ; Antanambe ; Belambo	AMBODIANGEZOKA
LOT 03	Confection de 614 bornes et livraisons dans les fokontany : Androfiabe et Befamatra	DOANY

5.3. Grille d'évaluation des offres

Les propositions reçues seront évaluées sur la base des trois critères suivants :

- Les coûts unitaires et coûts de livraison : **30 points**
- Le dossier administratif : **30 points**
- Les délais de livraison : **20 points** (plus le délai est court et réaliste, plus la note est élevée)
L'engagement au remplacement des bornes défectueuses : **20 points**
-

5.4. Présentation des soumissions

À déposer sous pli fermé, avec la mention « **Réf n° 2026-026-CHS Fourniture et livraison de bornes de délimitation foncière** » ou par e-mail (fichiers avec mots de passe), au plus tard le **15 juin 2025 à 17h00** au bureau de HELVETAS Andapa, Ankevaheva, Andapa 205, Région SAVA.